

C ONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

NOUVEAUTÉ À LA RENTRÉE 2020

L'ENSCMu ouvre un parcours en contrat de professionnalisation accessible aux élèves en 3^e année de cycle ingénieur, qu'elle que soit l'option choisie :

- chimie organique, bioorganique et thérapeutique
- formulation et cosmétologie
- matériaux et polymères
- sécurité et développement durable

Il donne lieu au même diplôme d'ingénieur chimiste que la formation classique.

– Le contrat de professionnalisation porte sur une année universitaire :

de septembre à janvier : 3 jours par semaine à l'école, 2 jours par semaine et les vacances universitaires en entreprise ;

de février à août : temps plein en entreprise

– La totalité des enseignements d'option et la majorité des matières du tronc commun sont suivies sur le temps de présence à l'école au premier semestre. L'ensemble représente un volume horaire de 365 heures.

– Les élèves intéressés bénéficient de l'aide de l'école pour trouver leur entreprise d'accueil (hors secteur public).

+ LES POINTS FORTS POUR L'ÉLÈVE

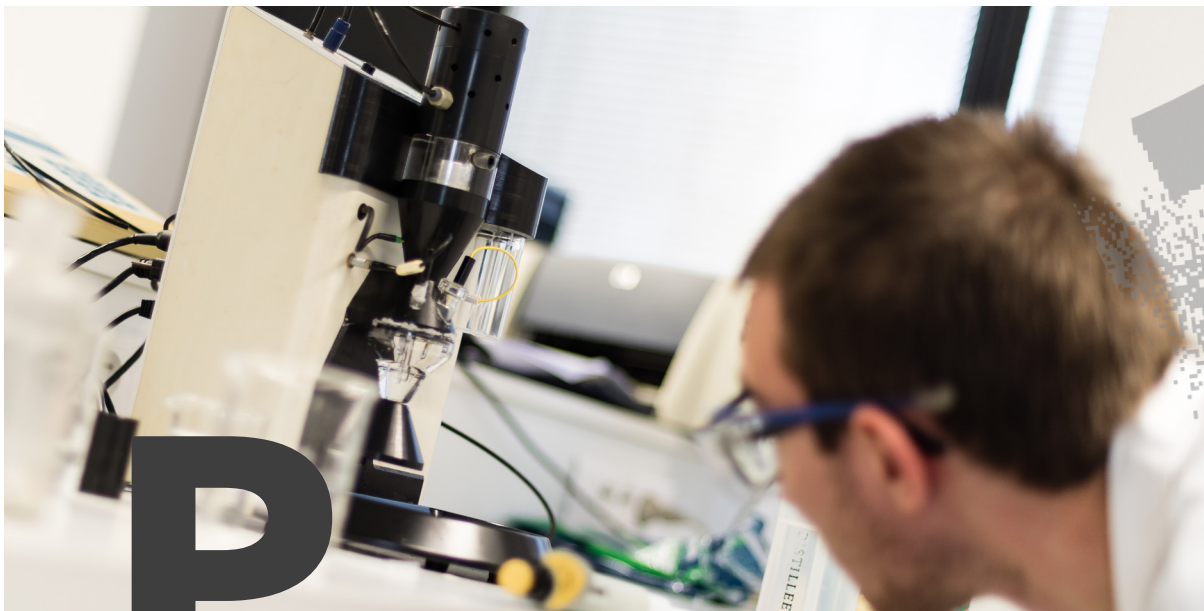
Acquisition d'une expérience professionnelle significative en parallèle des cours

Suivi pédagogique par un enseignant référent et accompagnement par un tuteur dans l'entreprise

Consolidation du projet professionnel

Rémunération à 80% du SMIC et frais de scolarité pris en charge par l'entreprise

Embauche potentielle en fin de contrat



P

OUR L'ENTREPRISE

Les avantages

- Possibilité de confier des projets à long terme à l'alternant
- Présence de l'alternant chaque semaine pour un suivi régulier du projet
- Possibilité d'évaluer l'alternant en vue d'une éventuelle embauche
- Contribution à l'objectif de 4% de salariés en alternance pour les entreprises de plus de 250 salariés

Le tutorat

L'employeur désigne un tuteur pour accompagner l'alternant au sein de l'entreprise. Il participe à sa formation et à son évaluation.

VOS CONTACTS À L'ENSCM^U

Pédagogie :
Samuel Fouchard, samuel.fouchard@uha.fr

Relations entreprises :
Estelle Lena, estelle.lena@uha.fr

www.enscmu.uha.fr